

MINI GUIDE DU MAXI MILITANT



AMNESTY
INTERNATIONAL



LE GROUPE-ÉCOLE EN ACTION : SUIVRE UN INDIVIDU EN DANGER

Les individus victimes de violations des droits humains sont, depuis le début, au cœur de l'action d'Amnesty International. Ils sont en danger en raison de leur activité de défense des droits fondamentaux, de leur identité, de leur opinion.

Parce que Amnesty a déjà démontré qu'ensemble, nous pouvons changer le cours des événements, nous te proposons de toi aussi prendre part à la lutte et de défendre une personne qui est en danger de par le monde.

TU AS 2 MINUTES

- ✔ Signe la pétition en ligne de la personne que tu veux défendre.
- ✔ Partage l'adresse de notre site (www.amnesty-jeunes.be) à tes amis et fais-le connaître.
- ✔ Publie une photo sur Instagram (#amnestyinternational et #amnestyjeunesbelgique).

TU AS 15 MINUTES

- ✔ Milite par le biais d'emails.
- ✔ Écris une lettre.

TU AS UNE APRÈS-MIDI PAR SEMAINE OU PLUS?

- ✔ Prends des photos et télécharge-les sur ta page Facebook ou celle d'Amnesty Jeunes.
- ✔ Organise une séance cinéma mettant en avant le pays d'où vient la personne que tu défends.
- ✔ Invite un expert et organise un débat avec plusieurs classes.
- ✔ Tiens un stand avec des pétitions, des affiches, des infos sur la personne que tu défends dans la cour de ton école.

TU AS UN JOUR PAR MOIS OU PLUS?

- ✔ Organise une action de sensibilisation dans ton école. Repas, expo, concert, stand, etc... Tout est possible!

JE M'ENGAGE PENDANT SIX MOIS

- ✔ Crée une page Facebook pour ton groupe-école.
- ✔ Publie une fois par semaine une nouvelle action sur cette page.
- ✔ Invite un expert pour parler d'une thématique liée aux droits humains.
- ✔ Organise une journée de sensibilisation.

JE M'ENGAGE PENDANT UN AN

- ✔ Organise un concours dans ton école.
- ✔ Mets en place un événement dans ton école comme un concert, un spectacle, une pièce de théâtre, etc. Profites-en pour inviter des personnes extérieures à l'école.
- ✔ Passe dans les classes pour parler de la thématique aux autres élèves.
- ✔ Invite la presse aux événements que tu organises.



OÙ TROUVER DE LA DOC ET DES INFOS?

- ✔ Sur l'espace jeunes (www.amnesty-jeunes.be) de notre site internet
- ✔ Sur notre site général (www.amnesty.be)
- ✔ Sur notre page Facebook Amnesty Jeunes (<https://www.facebook.com/AmnestyJeunes>)

LE GROUPE-ÉCOLE EN ACTION : RÉCOLTER DES FONDS

Amnesty est une organisation qui est indépendante financièrement, ce qui signifie qu'elle ne reçoit pas d'argent de la part des gouvernements. Nous comptons sur toi et ton groupe pour nous aider à récolter de l'argent afin d'aider encore mieux les trop nombreuses victimes soumises aux violations des droits humains.

Pour une campagne flamme réussie, nous ne te demandons pas d'acheter tout notre stock de bougies et de vignettes avec ton argent de poche mais de nous aider à le vendre... Bref, deviens Bénébou.

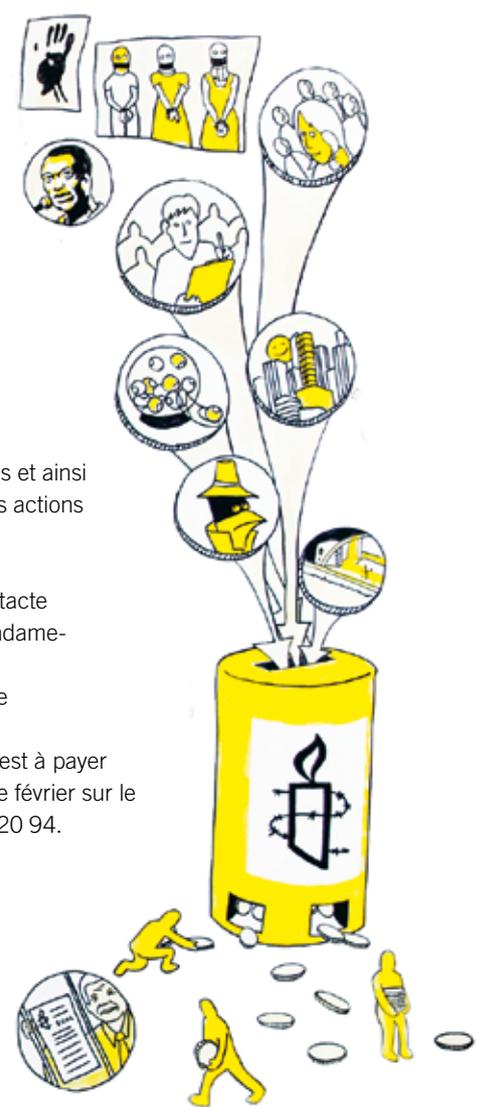
Le Bénébou est un « bénévole-bougies », c'est-à-dire qu'il sensibilise ses proches aux droits humains, il devient porte-parole du combat d'Amnesty. Son rôle est de vendre un maximum de bougies/vignettes à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de l'école.

En plus, grâce à la cotisation de ton groupe, tu pourras te faire un

bénéfice sur les ventes et ainsi investir pour toutes les actions mises en place.

Pour plus d'infos, contacte Véronique, notre « Madame-Flamme » à l'adresse vdevillers@amnesty.be

La cotisation de 25 € est à payer avant la fin du mois de février sur le compte 0001 0520 520 94.





AGIS EN LIGNE

Tu peux trouver plusieurs cas d'individus en danger sur l'espace Jeunes du site d'Amnesty (www.amnesty-jeunes.be) à la rubrique *Engage-toi > Agis en ligne*

Chaque cas est accompagné :

- ✔ d'une présentation détaillée de la situation de la personne en danger,
- ✔ d'une action à faire. On te propose soit de signer en ligne des pétitions soit d'écrire ou de signer des lettres en faveur de cette personne.

Sur le site général Amnesty (www.amnesty.be), à la rubrique *Je veux agir*, tu pourras aussi prendre connaissance d'autres cas de personnes en danger soutenues par notre organisation.

Tu es invité, de la même façon, à la fin de chaque descriptif à signer une pétition et si tu as un peu plus de temps à écrire des lettres.

Alors n'attends plus, rends-toi sur notre site et agis en ligne!

DEVIENS UN CYBERMILITANT

Qu'est-ce qu'un cybermilitant? Un cybermilitant d'Amnesty International est une personne qui utilise des outils d'information et de communication tels que des téléphones mobiles, des blogs, des emails ou des sites de réseaux sociaux pour agir en faveur des droits humains.

Que tu sois dans le tram, à la maison, au cinéma (pendant les pubs!), tu peux agir!

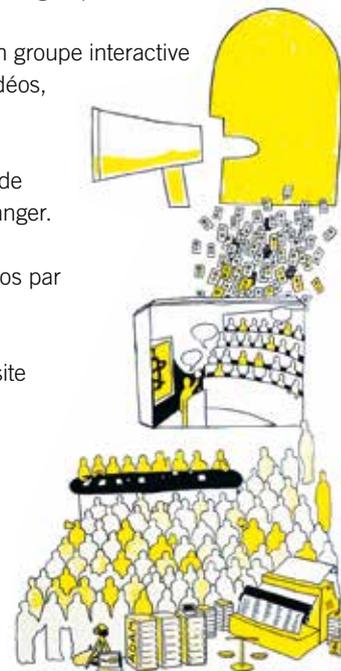
AVEC UNE MINUTE, TU PEUX :

- ✔ Agir par SMS.
- ✔ Signer une pétition en ligne.
- ✔ Partager le lien d'une action sur ton Facebook, Twitter, Instagram, etc.
- ✔ T'inscrire à la newsletter jeunes d'Amnesty (il te suffit d'envoyer un email avec comme titre « newsletter jeunes », à jeunes@amnesty.be).
- ✔ Rejoindre la page Facebook Amnesty Jeunes (Amnesty Jeunes Belgique francophone).

- ✔ Suivre notre compte Twitter (twitter.com/amnestybe).

SI TU AS PLUS DE TEMPS, TU PEUX :

- ✔ Créer une page Facebook pour ton groupe-école.
- ✔ Rendre la page Facebook de ton groupe interactive en y postant des photos, des vidéos, des articles.
- ✔ Créer un blog sur la campagne de l'année ou sur un individu en danger.
- ✔ Organiser un concours (de photos par exemple) sur Facebook.
- ✔ T'informer en te rendant sur le site jeunes d'Amnesty (www.amnesty-jeunes.be). Tu y trouveras toutes les infos concernant nos actions et des nouvelles des individus en danger.



AMNESTY ÇA MARCHE !

C'est grâce à l'action des défenseurs des droits humains dont tu fais partie que les personnes soutenues par Amnesty voient leur situation évoluer. Quand tu écris à une personne qui est en prison, qui est menacée, tu lui redonnes de la force, du courage, tu l'aides à tenir et à continuer son combat pour la justice.



Moses Akatugba, étudiant nigérian, a été libéré en mai 2015 après 10 ans de prison. Il a été menacé de peine de mort et torturé pour le vol de 3 GSM. Il remercie tous ceux qui ont agi pour le soutenir et obtenir sa libération : « *La douleur que j'ai ressentie était inimaginable... Je n'aurais jamais cru vivre jusqu'à aujourd'hui. Je suis extrêmement touché. Les membres et militants d'Amnesty International sont mes héros... Je promets d'être un militant des droits humains, de me battre pour d'autres* ».



Denis Loutskevich, un manifestant russe pacifiste de Bolotnaïa, a été libéré en décembre 2015 après avoir purgé une peine de trois ans et demi. À sa sortie de prison, il a été accueilli par sa mère et par d'autres parents et amis, y compris d'autres manifestants qui ont été libérés avant lui. La mère de Denis a tenu à envoyer ces quelques mots à toutes les personnes qui ont soutenu sont fils et les autres manifestants : « *Chers amis, vous nous avez soutenus pendant trois ans et demi et vous ne pouvez pas imaginer combien cela a été important pour nous. Tout ce que vous avez fait : être présents lors du procès, signer des pétitions, rassembler les signatures et les remettre aux autorités, ou simplement nous appeler pour savoir comment nous allions... peu importe la manière dont vous avez agi, vous étiez toujours avec nous... Je me souviens de chacun d'entre vous. Et je vous suis vraiment reconnaissante, vous tous qui fêtez maintenant la libération de Denis avec nous, vous qui avez attendu sa sortie et attendez la sortie des autres. Je vous envoie toute ma gratitude de mère! Je vous souhaite de vivre en paix et beaucoup de bonnes choses.* »

QUELQUES QUESTIONS-RÉPONSES POUR T'AIDER À MIEUX COMPRENDRE

POURQUOI SIGNER DES PÉTITIONS ? Les pétitions représentent l'un des moyens d'action que nous pouvons engager ensemble pour nous assurer que les droits humains sont respectés, protégés et concrétisés. Elles représentent une façon simple d'unir votre voix à celle d'autres sympathisants et membres d'Amnesty International et de défenseurs des droits humains du monde entier.

LES DIRIGEANTS LISENT-ILS MES LETTRES ? Ce qu'il faut retenir c'est que chaque lettre est susceptible d'être lue. Il faut donc que tu sois très vigilant au contenu de ta lettre et à la manière dont tu t'adresses au destinataire (on n'écrit pas à un président comme on écrit à sa grand-mère).

LE TRAVAIL D'AMNESTY EST-IL EFFICACE ? Le travail d'Amnesty porte ses fruits dans le monde entier : des prisonniers et prisonnières d'opinion sont libérés, des condamnations à mort commuées en peines de prison et des personnes qui pratiquent la torture envoyées devant les tribunaux. Les gouvernements eux-mêmes se laissent convaincre de la nécessité de modifier leurs lois et leurs pratiques. Près de la moitié des actions urgentes menées en faveur de personnes encourant un grand danger sont couronnées de succès.

D'OÙ VIENT L'ARGENT D'AMNESTY ? Amnesty peut vivre grâce aux cotisations et dons versés par ses membres et sympathisants, ainsi que par la vente de matériel, comme ses rapports, les bougies, les T-shirts, etc. Le mouvement international n'accepte pas d'argent des



gouvernements. La section belge, cependant, bénéficie de certains subsides de la Communauté française, mais pour un montant qui ne peut dépasser 5 % de son budget annuel en terme de subsides structurels.

COMMENT AMNESTY DÉPENSE-T-ELLE L'ARGENT ? Sur l'argent récolté par Amnesty International Belgique, 31 % est envoyé au secrétariat international de Londres ; 24 % est dédié à la collecte de fond ; 6 % aux frais de secrétariat et 39 % aux actions et à la communication.

PUIS-JE SIGNER UNE PÉTITION SI J'AI MOINS DE 18 ANS ?

Tu as le droit de faire valoir ton droit à la liberté d'expression et donc de signer une pétition. Bien sûr, n'oublie pas qu'on ne signe pas n'importe quoi, il faut être conscient de ce pour quoi on milite.

AMNESTY ENGAGE-T-IL DES JEUNES ? Amnesty travaille avec de nombreux bénévoles, quel que soit l'âge. Tu peux aussi devenir Ambassadeur d'Amnesty International. Tu devras aller à la rencontre des citoyens (lieux publics, centres commerciaux, festivals et événements) pour les sensibiliser à nos actions et les inviter à nous soutenir en souscrivant à un ordre permanent ou Mandat.

MA SIGNATURE A-T-ELLE DU POUVOIR ? Une signature seule n'a pas beaucoup de poids. Mais quand elle s'ajoute à des milliers d'autres, elle amène le changement. Chacune d'entre elles est donc indispensable. N'en doute plus, tu as plus de pouvoir que tu ne le penses!



AMNESTY NE DÉFEND-ELLE QUE DES INNOCENTS ?

Amnesty défend tous les individus dont les droits humains repris dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les autres textes internationaux sont bafoués. Par exemple, Amnesty lutte contre la peine de mort ou la torture quel que soit le crime commis par la personne.

CONTACTS

Amnesty, c'est aussi une équipe. Nous sommes nombreux au secrétariat national de Bruxelles à pouvoir t'aider pour mettre en place une action, pour te trouver des témoins, pour venir discuter avec toi d'Amnesty. Alors n'hésite pas à prendre contact avec nous.

Pour contacter le Programme Jeunesse :
jeunes@amnesty.be

S'INFORMER ET AGIR



www.amnesty-jeunes.be

NOUS CONTACTER



jeunes@amnesty.be



+32 (0)2/538 81 77

NOUS SUIVRE



facebook.com/amnestyjeunes



instagram.com/amnestybefr



twitter.com/amnestybe



youtube.com/amnestybe

DEVENIR MEMBRE



aider.amnesty.be/a/mon-don

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

